

# Informations utiles

## Règlement d'ordre intérieur (ROI)



### **I. Présentation**

#### **A. L'organe d'administration**

- Présidente : Vanessa Vermeiren
- Secrétaire : Perrine Guillitte
- Trésorière : Delphine Dhoine
- Administrateurs : Emilie Charlier, Marie Minette, Armand Mve Obiang, Paul Platbrood, Pauline Putz
- Représentants comité provincial : Guillaume Charlier, Vanessa Vermeiren
- Représentante au Comité Directeur de la LBFA : Perrine Guillitte
- Référente éthique : Perrine Guillitte

#### **B. Le Staff technique**

Ecole d'athlétisme (KBPM = kangourous, benjamin·e·s, pupilles et minimes) :

- Coordinatrice sportive : Charlier Emilie
- Kangourous/Benjamin·e·s : Tom Lefebvre – Elise Regaert – Ninon Colette – Charlotte Debouny
- Pupilles : Benoît Ponlot – Bruno Gathy
- Minimes : Emilie Charlier – Ludovic Dansart

A partir de cadet·te :

- Coordinatrice technique : Florine Ponlot
- Demi-fond et fond essentiellement hors-stade : Guillaume Charlier -
- Demi-fond exclusivement piste compétition : Florine Ponlot
- Sprint : Armand Mve Obiang – Jean Philippe Bille/Fred Jomaux
- Epreuves multiples : Bastien Lejeune – Simon Regaert

## II. Renseignements pratiques

### A. Affiliation

La saison athlétique commence le 1<sup>er</sup> novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante. L'affiliation au club est possible à partir de l'âge de 6 ans, elle est possible à tout instant dans l'année athlétique pour autant que le groupe n'ait pas atteint le nombre maximum, l'idéal étant bien sûr de commencer son sport au début de la saison.

Pour que l'affiliation soit **complète**, il faut :

- avoir complété le formulaire en ligne de (ré)-inscription dont le lien a été communiqué par mail et/ou sur le site de l'OCAN (*voir point II. B. Formulaire d'inscription*)
- avoir payé la cotisation sur le compte de l'OCAN (*voir point II. C. Cotisation*)
- avoir signé la **déclaration sur l'honneur** reçue via un mail LBFA - Twizzit.

**Pas d'affiliation en ordre = pas d'assurance ni de dossard pour les compétitions !**

En cours d'année, merci de signaler tout changement de coordonnées (mail, adresse, téléphone) par mail à la secrétaire du club.

### B. Formulaire d'inscription

Le club grossit d'année en année et nous souhaitons conserver l'esprit convivial de l'entraînement en parallèle pour tous·tes. Le formulaire en ligne sera la référence pour l'acceptation de l'inscription. Les priorités ont été définies comme suit :

**Jusqu'au 11/07/25**, priorité aux affiliés 2024/25 avec garantie de place.

**Du 12/07/25 au 21/07/25** : ouverture des inscriptions pour les enfants ou parents des affiliés 2024/25 avec priorité établie par ordre de réception du formulaire.

**A partir du 11/08/25** : ouverture des inscriptions aux nouveaux (suivant places restantes) avec priorité établie par ordre de réception du formulaire.

Veuillez noter quelques points importants :

- **Un formulaire envoyé dans le mauvais créneau prioritaire ne sera pas pris en compte !**
- **Un athlète prioritaire qui remplit hors de sa plage prioritaire perd sa priorité !**
- Un formulaire complété = une inscription avec engagement de paiement de la cotisation.
- Un formulaire incomplet = une inscription non prise en compte.
- Le mail est le moyen de communication privilégié par le club, merci d'y noter un **mail valide que vous consultez régulièrement**. Vous retrouverez également des infos importantes sur notre site [www.ocan.be](http://www.ocan.be) et sur le groupe Facebook "Ocan".

### C. Cotisation

Le montant de la cotisation pour une année athlétique est de 160€ pour le 1<sup>er</sup> membre d'une famille, 140€ pour le 2<sup>ème</sup> et 120€ pour le 3<sup>ème</sup> et les suivants d'une même famille (vivant sous le même toit).

La cotisation comprend : l'assurance, l'accès à la piste, les entraînements et le dossard.

La cotisation est à verser sur le compte de l'OCAN BE58 0013 1894 6079 (BIC : GEBABEBB) avec en communication le nom et prénom de l'athlète accompagné de la mention "+ maillot" si d'application (*voir point II. D. Maillot*). Afin de ne pas perdre votre priorité, ce paiement doit être effectué :

- pour les affiliés de priorité 1 et 2 : au plus tard le **30/08/25**
- pour les nouveaux : **dans les 15 jours de l'envoi du formulaire**, pour autant que le groupe ne soit pas annoncé complet.

Il est possible de payer une partie de la cotisation avec des chèques sport qui devront être rentrés pour le 30 septembre au plus tard.

La plupart des mutuelles vous offrent une aide dans votre cotisation, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la vôtre. Certaines communes offrent aussi une intervention dans le prix des affiliations. Les documents à remplir sont à faire parvenir à la secrétaire par mail ou en version papier via l'entraîneur-se.

### D. Singlet

L'achat du singlet du club est obligatoire lors de la 1<sup>ère</sup> inscription, le prix est fixé à 30€ et est à payer en supplément de la cotisation (*voir point II. C. Cotisation*). Ce singlet est indispensable pour chaque compétition, au même titre que le dossard. Pour éviter le gaspillage et favoriser le réemploi, il n'est pas utile d'en racheter un chaque année. En cas de perte ou si la taille ne convient plus, il peut également être acheté en cours de saison au même tarif.

La taille du singlet est à préciser dans le formulaire d'inscription. La distribution avec essayage est organisée vers la mi-octobre au local "magasin", la taille sera adaptée si besoin. En cas d'affiliation en cours d'année, l'athlète viendra retirer son maillot au local "magasin".

### E. Assurance

Une fois affilié (voir conditions au point **A. Affiliation**), l'athlète est couvert par l'assurance de la Ligue Francophone d'Athlétisme (LBFA). En cas de blessure survenue lors de l'entraînement ou d'une compétition, vous devez le signaler à votre entraîneur et ensuite télécharger les documents nécessaires sur le site de la LBFA : <https://www.lbfa.be/fr/assurances>. **La déclaration de la blessure doit être faite dans les 10 jours de celle-ci.**

La déclaration d'accident doit être envoyée complétée à la secrétaire de l'OCAN, de préférence par mail à [perrine.ocan@gmail.com](mailto:perrine.ocan@gmail.com). Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez la contacter par mail ou par téléphone au 0496/289806.

### III. Organisation des entraînements et des compétitions

#### A. Entraînements

Les entraînements ont lieu selon l'horaire suivant :

- Mercredi : 18h00 – 19h30 (pour tous)
- Samedi : 10h00 – 11h30 (pour tous)

Pour les athlètes réguliers aux 2 entraînements ci-dessus et participant régulièrement aux compétitions, 2 entraînements viennent s'ajouter :

- Lundi : 18h00 – 19h30 (pour les minimes et groupes de demi-fond piste, multi et sprint)
- Jeudi : 18h00 – 19h30 (pour les groupes multi et sprint)

A partir de cadet-te-s, pendant la période hivernale, nous essayons également de compléter par un entraînement en salle qui, en fonction des tranches-horaires disponibles, peut avoir lieu en dehors de ces plages. Adressez-vous à l'entraîneur-se pour plus de renseignements.

Un stage automnal ouvert à tous est également organisé chaque année ainsi qu'un stage printanier pour les cadet-e-s et plus qui sont réguliers aux entraînements et aux compétitions. Les infos seront données en temps utile par les entraîneurs.

Pour l'école d'athlétisme (KBPM), nous demandons au responsable de l'enfant de l'accompagner et de venir le chercher à la piste d'athlétisme et de respecter les horaires ci-dessus. C'est le moment idéal pour prendre connaissance des infos communiquées par l'entraîneur-se notamment au sujet des compétitions. En cas de retard pour déposer ou venir chercher votre enfant merci de prévenir l'entraîneur-se.

Lors de l'entraînement, l'athlète ne peut utiliser les infrastructures de l'Andenne Arena autres que celles dédiées à la pratique de l'athlétisme. En cas d'accident, celui-ci ne sera pas couvert par l'assurance.

Aucune tenue officielle n'est exigée pour les entraînements. Il est indispensable que l'enfant soit bien habillé en fonction de la météo (veste de pluie, casquette...), qu'il porte des baskets confortables et de préférence à lacets et qu'il se munisse d'une gourde avec de l'eau. Les vêtements et les gourdes seront marqués au nom de l'enfant. Si l'entraînement prévu demande un équipement spécifique, l'entraîneur-se vous en fera la demande via le groupe Facebook et/ou par mail. Nous avons des accords avec le magasin « Absolute Run - Jogging + » de Rocourt où vous bénéficiez de réduction en tant qu'affilié-e. Les spikes (chaussures à pointes) sont conseillées pour les cross et la piste, parlez-en à l'entraîneur-se.

En ce qui concerne les vêtements floqués au nom du club, les commandes se font 2 fois par an (automne et printemps) via un formulaire déposé sur le site du club et sur le groupe Facebook, un QR code est également disponible sur le tableau du local. Il n'y a aucune obligation d'achat

Le respect est de rigueur au sein des entraînements, que ce soit envers les entraîneur-se-s ou les autres enfants ou encore le matériel. Le non-respect entraînera des sanctions et selon la gravité, l'exclusion de votre enfant. Chaque participant doit être disposé à vivre une expérience sportive et d'amitié, d'entraide et de respect mutuel. L'OCAN respecte la charte éthique de la LBFA : <https://www.lbfa.be/fr/ethique> (voir point I. A. L'organe d'administration)

## B. Compétitions

**Le singlet du club et le dossard** sont **indispensables** pour la participation aux compétitions officielles. *(voir point II.D. maillot)*

Les compétitions sont vivement conseillées, elles font partie intégrante de la pratique de l'athlétisme. Les compétitions encadrées sont communiquées chaque mois dans la newsletter que vous recevez par mail et publiée sur notre groupe Facebook. Les différentes organisations du club y sont également répertoriées ainsi que sur le site du club.

- Pour les compétitions "classiques", les informations (horaire, lieu...) et les inscriptions en ligne obligatoires se font via le site <https://www.beathletics.be/calendar>. Pas d'inscription pour les cross, se présenter avec son singlet et son dossard est suffisant.
- Pour les championnats francophones et nationaux, les informations sont disponibles sur le site de la LBFA <https://www.lbfa.be/> dans l'onglet Compétitions - Championnats et les inscriptions doivent se faire auprès de la secrétaire par mail à [perrine.ocan@gmail.com](mailto:perrine.ocan@gmail.com)

Le club est engagé dans plusieurs challenges :

- Le **challenge provincial de cross de la province de Namur** : vous trouverez les informations utiles sur le site [www.athle4you.be](http://www.athle4you.be). Les cross s'étalent sur les mois de novembre à mars. Les dates des cross vous sont communiquées dans le courant du mois d'octobre.
- Le **circuit de l'amitié** : vous trouverez plus d'informations sur le site <https://www.circuitdelamitie.be/> Il s'agit de compétitions sur piste s'étalant d'avril à octobre, avec des courses et des concours. Les dates de chaque manche vous sont communiquées courant du mois de mars.
- Le **challenge Eric de Meu** : vous trouverez plus d'informations sur le site de la LBFA : [www.lbfa.be/web/challenge-bpm-eric-de-meu](http://www.lbfa.be/web/challenge-bpm-eric-de-meu). Ce challenge est un concours pour enfants âgés entre 7 et 12 ans (BPM). Il est divisé en plusieurs manches qualificatives réparties dans toute la Belgique. La compétition se déroule sous forme d'épreuves combinées : pentathlon pour les minimes et tétrathlon pour les pupilles et benjamin·e-s, avec obligation de participer à toutes les épreuves. Une finale est ensuite organisée.
- Le **challenge OCAN** : Il s'agit d'un challenge interne au club basé essentiellement sur la participation aux compétitions mais aussi sur l'atteinte de performances (voir tableaux). Chaque athlète ayant participé à 10 compétitions minimum sur l'année athlétique se verra offrir un cadeau lors de notre souper annuel. A cela, s'ajoutent les récompenses des performances. Le challenge a fait peau neuve, les infos sont communiquées aux affiliés en début de saison.

#### **IV. Divers**

- Pour ceux qui, en attendant leur(s) enfant(s) ou après l'entraînement, prennent un rafraîchissement à la cafétéria de l'Andenne Aréna, nous vous demandons de mentionner le code **705 OCAN** au moment de payer la note. La mention de ce code nous permettra d'obtenir un petit subside bien nécessaire à la bonne marche du club.
- Chaque année, nous organisons un cross, un souper, une marche Adepts et 2 compétitions sur piste. Nous avons besoin de vous pour réussir ces organisations, une demande d'aide aux bénévoles sera partagée par mail et via notre groupe Facebook peu avant chaque événement. Merci d'y donner bonne suite, on compte sur vous !

---

**OCAN matricule : 376**

Siège social : Rue J. Evraud, 38 – 5300 ANDENNE

Terrain : Andenne Arena, rue Dr Melin, 14 – 5300 ANDENNE

N° de compte bancaire ASBL OCAN : BE58 0013 1894 6079

Secrétariat : Perrine GUILLITTE Rue Bellevue, 35 4520 Wanze

[perrine.ocan@gmail.com](mailto:perrine.ocan@gmail.com) 0496/289806